

RÈGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

Marché Public de Travaux de Couverture

Objet : Travaux de réfection des terrasses 2 et 3 – Résidences Mareva (56890 MEUCON)

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la **réalisation des travaux de réfection des terrasses 2 et 3** des Résidences Mareva, situés **2 Rue des Chênes, 56890 MEUCON**.

Les prestations incluent notamment :

- Sécurité collective (mise en place de garde-corps en périphérie)
- Dépose et repose de l'étanchéité synthétique monocouche et de l'isolation
- Fourniture et pose de tourelles d'accès en toiture
- Revêtement d'étanchéité bicouche en bitume élastomère autoprotégé
- Isolation en polyisocyanurate (épaisseur 100 mm, $R = 4,55 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$)
- Pose de lanterneaux de désenfumage
- Installation et repli de chantier

2. AUTORITÉ CONDUCTRICE

Maîtrise d'ouvrage : service technique des résidences MAREVA

Adresse de remise des offres :

Secrétariat – **26 Rue Vincent Rouille, 56000 VANNES** ou par mail à **y.guillo@residences-mareva.fr**

3. MODALITÉS DE LA CONSULTATION

3.1. Type de marché

Marché public de travaux passé selon une **procédure adaptée** (article R. 2124-2 du Code de la commande publique).

3.2. Délai de réponse

Date limite de réception des offres : **Lundi 20 juillet 2026 à 12h00** (cachet de la poste faisant foi).

3.3. Modalités de remise des offres

- Les offres doivent être **remises en version papier** (2 exemplaires) **ou par voie dématérialisée** y.guillo@residences-mareva.fr
- Adresse de remise : **Secrétariat – 26 Rue Vincent Rouille, 56000 VANNES.**
- Les offres doivent être **signées** et **cachetées** (pour les versions papier).
- Toute offre reçue après la date limite sera **rejetée**.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les offres seront notées selon les critères suivants :

Critère	Pondération	Détails
Prix	60%	Prix global HT des prestations (hors taxes et hors frais annexes).
Mémoire technique	30%	Qualité de la méthodologie proposée, respect des normes, expérience similaire.
Prise en compte de la population accueillie	10%	Mesures pour limiter les nuisances en site occupé (bruit, sécurité, délais, etc.).

5. EXÉCUTION DES TRAVAUX

- **Date de début prévue : Septembre 2026**
- **Délai d'exécution :** À préciser dans l'offre 6 mois à la signature.
- **Lieu d'exécution :** Résidences Mareva – 2 Rue des Chênes, 56890 MEUCON.

6. DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Les candidats doivent fournir :

1. **Une lettre de candidature** (modèle joint en annexe).
2. **Certificat de visite sur site avec le responsable technique de l'établissement.**
3. **Un mémoire technique** décrivant :
 - La méthodologie proposée pour les travaux.
 - Les moyens humains et matériels mis en œuvre.

- Les mesures pour limiter les nuisances en site occupé.

4. **Un devis détaillé**

5. **Les attestations et certificats :**

- Attestation de vigilance (URSSAF).
- Certificat de régularité fiscale.
- Assurance décennale et responsabilité civile.

6. **Les références** (3 réalisations similaires des 5 dernières années).

- Toute demande de renseignement doit être adressée par mail à **y.guillo@residences-mareva.fr**
- Délai pour les questions : Jusqu'au 29 juin 2026 à 17h00. Les réponses seront transmises à tous les candidats.
- Les documents transmis par les candidats restent confidentiels.
- Les offres deviennent la propriété de la maîtrise d'ouvrage.
- Modèle de lettre de candidature